TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Moniteur Professionnel de karaté, wushu et disciplines associées

Diplôme professionnel de niveau 3 - Fiche RNCP n°40597

Le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) Karaté, Wushu et Disciplines Associées permet à son titulaire d'intervenir au premier niveau d'autonomie pédagogique contre rémunération en adéquation avec le niveau du public visé.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Animateurs/instructeurs investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération.

*Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : **majouz@ffkarate.fr***

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif et pédagogique dans les structures affiliées à la Fédération Française de Karaté (FFK) ;
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans les structures affiliées à la FFK ;
- Aider au développement des structures dans la pluralité des disciplines ;

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 2e Dan ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

MODALITÉS D'ACCÈS

Convention/contrat. 40 places par session :

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des tests de sélections organisés en amont de la formation en visioconférence. Le dossier d'inscription est à télécharger et à déposer sur sikada : ***sikada.fr/SiKadaIns***

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.
La VAE est l'une des voies d'accès aux certifications professionnelles.

Rendez-vous dans la rubrique « VAE » sur le site **ffkarate.fr.**

DATES ET LIEUX

Pour les titulaires du DIF/BFI :

Session n°1 Zone Nord :
- Test de sélection : 14 & 15 novembre 2026 (en visio)
- Module 1 : 29, 30 & 31 janvier 2027 à la FFK
- Module 2 : 26, 27 & 28 février 2027 au CREPS IDF
- Certifications : 03 & 04 avril 2027 au CREPS IDF
- Date limite d'inscription : 1er novembre 2026

Session n°2 Zone Nord :
- Test de sélection : 20 mars 2027 (en visio)
- Module 1 : 21, 22 & 23 mai 2027 à la FFK
- Module 2 : 18, 19 & 20 juin 2027 au CREPS IDF
- Certifications : 10 & 11 juillet 2027 au CREPS IDF
- Date limite d'inscription : 1er mars 2027

Session n°1 Zone Sud :
- Test de sélection : 16 & 17 janvier 2027 (en visio)
- Module 1 : 12, 13 & 14 mars 2027 au CNE
- Module 2 : 09 , 10 & 11 avril 2027 au CNE
- Certifications : 15 & 16 mai 2027 au CNE
- Date limite d'inscription : 11 janvier 2027

Session n°2 Zone Est :
- Test de sélection : 20 février 2027 (en visio)
- Module 1 : 23, 24 & 25 avril 2027 (lieu à confirmer)
- Module 2 : 4, 5 & 6 juin 2027 (lieu à confirmer)
- Certifications : 3 & 4 juillet 2027 (lieu à confirmer)
- Date limite d'inscription : 1er février 2027

Pour les non-titulaires du DIF/BFI :

Session anticipée :
- Tests de sélection : 14 & 15 novembre 2027 (en visio)
- Date limite d'inscription : 1er novembre 2026

Les non-titulaires du DIF/BFI doivent impérativement participer à cette session anticipée avant de s'inscrire à l'une des 4 sessions listées ci-dessus.

FORMATEURS

- Formateurs de la Fédération
- Cadres d'État
- Intervenants extérieurs

TARIFS

Frais de formation (10€/heure) **:**
- Pour les titulaires du DIF : 1 100 €
- Pour les non-titulaires du DIF : 1 950 €

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Financement **:** possibilité de financement par l'OPCO et/ou le CPF et France Travail.

TFP

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Moniteur Professionnel de karaté, wushu et disciplines associées

Diplôme professionnel de niveau 3 - Fiche RNCP n°36977

Les débouchés et suites de parcours possibles :

Le détenteur du TFP pourra exercer son activité principalement dans le cadre d'associations affiliées à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, de collectivités ou de structures du secteur marchand :

- Collectivités territoriales ;
- Associations sportives ;
- Associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- Organismes de vacances ;
- Structures d'animation périscolaire ;
- Milieux scolaires et universitaires ;
- Ecoles municipales des sports ;
- Comités d'entreprise ;
- Structures privées de loisirs ;
- Accueil collectif de mineurs ;
- Établissements de santé ;
- Centres de prévention.

Il pourra ensuite poursuivre son parcours de formation en s'inscrivant au BPJEPS « Activité Physiques pour Tous » Mention « Karaté, Wushu & Disciplines Associées »

Le programme :

- Participer et communiquer pour développer son club et favoriser l'engagement des adhérents ;
- Connaitre le fonctionnement et la réglementation de sa structure et de la fédération ;
- Maîtriser les notions de responsabilité civile et pénale ;
- Concevoir un projet pédagogique pour différents publics ;
- Encadrer et animer un groupe en sécurité.

Les bloc de compétences :

- **BC1 :** Participer au fonctionnement et au développement d'une structure dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées intégré dans son environnement territorial.
- **BC2 :** Contribuer à l'organisation de projets s'inscrivant dans le projet de la structure dans le domaine d'activité du karaté, wushu et disciplines associées.
- **BC3 :** Concevoir et conduire en sécurité les activités dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées en sécurité.

> Le TFP est validé si l'intégralité des blocs de compétences sont validés. La validation partielle est possible depuis le réenregistrement du 30 avril 2025 (blocs par blocs)

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Rédaction d'un dossier portant sur le fonctionnement de la structure dans le domaine d'activité karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien.
- Rédaction d'un dossier portant sur la mise en œuvre d'une action dans le cadre d'un projet de développement de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien.
- Présentation et conduite d'une séance d'initiation ou d'apprentissage, de préparation à l'obtention de la ceinture noire 1er Dan ou de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional de karaté, wushu et disciplines associées suivie d'un entretien ;
- Suivi de l'intégralité de la formation.

La durée et les méthodes pédagogiques :

Pour les titulaires du DIF*/BFI :

110 h (*85 h d'allègement) de formation dont :
- 30 h de préformation
- 40 h de formation en présentiel
- 40 h de formation en alternance/stage

Pour les non-titulaires du DIF/BFI :

195 h de formation dont :
- 30 h de préformation
- 125 h de formation en présentiel
- 40 h de formation en alternance/stage

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance/stage en structure.

CONTACTS

Service formations FFK
- formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Référent pédagogique
- Mikaela RUEDA : mruedacampero@ffkarate.fr

Référent handicap
- Mohamad AJOUZ : majouz@ffkarate.fr

Responsable formation FFK
- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr